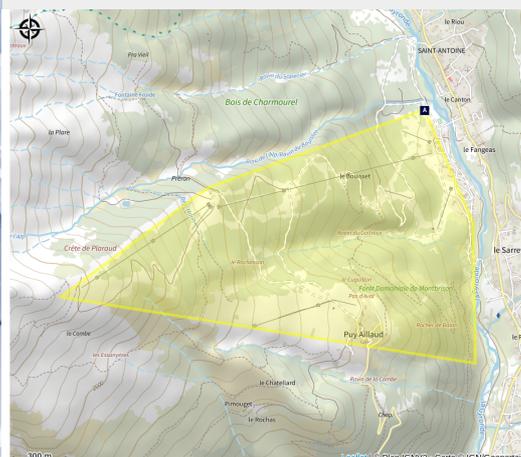


Domaine skiable de Pelvoux

Aire d'Adhésion du Parc National des Écrins



Sortie à la Blanche (Rogier van Rijn)



Un domaine skiable familial offrant un itinéraire de ski de randonnée labélisé FFME avec superbes points de vue sur le Pays des Écrins.

La station de Pelvoux est un site d'altitude, aux configurations alpines offrant des panoramas uniques sur le Mont Pelvoux, la Vallouise et le vallon du Sélé. Vous évoluerez entre plaines ensoleillées et forêts de mélèzes gelées.

Infos pratiques

Pratique : Ski de randonnée

Thèmes : Col et sommet, Faune, Point de vue

Description

Accès routier :

Depuis la N94 Gap-Briançon, bifurquer à l'Argentière-la-Bessée en direction de Puy-Saint-Vincent - Vallouise (D994E).

À Vallouise, continuez en direction de Pelvoux-Station.

Liens utiles :

Pour consulter les conditions du domaine, cliquez [ici](#).

Informations disponibles sur les accès et les transports dans l'onglet Infos pratiques de notre site : <https://www.paysdesecrins.com>

Parking : Il est conseillé de se garer au parking de la station de Pelvoux.

Le domaine skiable est interdit d'accès après 16h30.

Permettez le damage en toute sécurité et sérénité pour les chauffeurs. En évoluant sur les sections damées (à pied ou en raquettes), vous laissez des traces qui vont durcir durant la nuit et rester le lendemain matin.

Pensez à votre propre sécurité !

N'oubliez pas qu'un engin de damage en utilisation présente des risques (visibilité limitée à l'intérieur et pièces puissantes en mouvement rotatif). Certaines machines sont équipées de treuil avec un câble en tension déroulé sur près de 1000m sur les pistes de ski alpin en préparation. Ce câble, à hauteur d'homme, ne se voit pas la nuit et peut présenter des risques de mort.

Toutes les infos pratiques

Recommandations

Quelques règles :

- Vous empruntez ces itinéraires sous votre propre responsabilité. Informez-vous des conditions météorologiques, nivologiques et des risques d'avalanche édités par Météo France, mais aussi des Bureaux d'Information Touristique avant votre départ.
- Vous devez impérativement vous munir du matériel de sécurité : **DVA, pelle, sonde**, kit de premiers secours.
- La pratique des activités nocturnes sur les domaines skiable est interdite. Elle doit être encadrée par un professionnel et soumise obligatoirement à l'autorisation du service des pistes.
- Plusieurs itinéraires sont partagés avec les skieurs de fond, les randonneurs raquettes/piétons, les chiens de traîneau et les traileurs. Soyez prudents.
- Il est interdit de remonter le long des pistes de ski sauf si le balisage vous l'indique. Dans ce cas, vous n'êtes pas prioritaires lorsque vous traversez ces pistes.
- Respecter la signalétique : dangers, interdictions, sens des pistes, entre autres.
- Ne surestimez pas vos capacités !
- Emportez vos déchets !
- Lors de vos montées et descentes en hors-piste, vous pourriez croiser des zones clôturées en triangle : il s'agit de zones de mise en défens des zones d'hivernage du tétras lyre. Respectez ces zones et ne les traversez pas.
- N'hésitez pas à vous munir d'un topo-guide pour avoir à portée de main toutes les informations sur les itinéraires ski de randonnée.

Attention : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo avant votre départ et de ne pas surestimer vos possibilités. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsables en cas d'accident. En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.

Coordonnées des Secours en Montagne : 112

Source



Pays des Ecrins

<https://www.paysdesecrins.com>